



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Enlèvement des déchets Saint-Chamas

Question écrite n° 14186

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les conséquences de l'incendie qui a eu lieu en 26 décembre 2021 dans l'entrepôt de Recyclage Concept 13 à Saint-Chamas. En dépit des actions et de l'engagement sans faille de M. Didier Khelfa, maire de la commune, aux côtés des services de l'État, de la Métropole et des associations locales, la situation demeure particulièrement critique. Deux ans après cet incendie les déchets sont toujours présents sur le site et les conséquences sont désastreuses. Malgré l'engagement de l'État, de retrait à hauteur de 1 200 tonnes de déchets, soit 8%, la situation demeure inacceptable. Dans l'attente des conclusions du procès en cours, le retrait total des déchets est plus que nécessaire. Il lui demande de lui indiquer dans quelle mesure le gouvernement peut intervenir afin d'assurer efficacement l'enlèvement de ces déchets.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14186

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2024](#), page 39

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)